Pour réaliser une veille politique et rédiger des communiqués de presse,

UN·E PORTE-PAROLE EST...

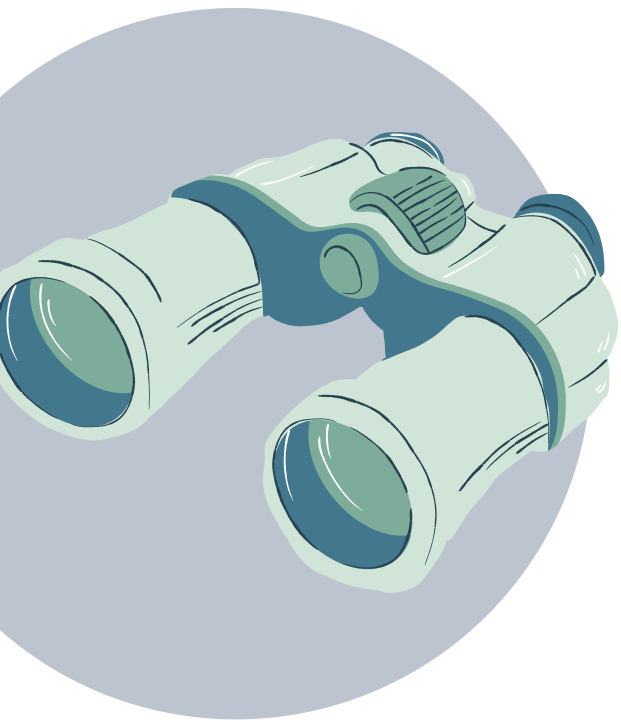

... INFORMÉ·E

Le ou la porte-parole connait le Manifeste du MAN et ses actions sur le bout des doigts. Il ou elle se tient au courant de l'actualité et l'analyse au prisme de la non-violence politique.

... PRÊT·E À S'EXPRIMER

En lien avec les membres du CA mais également avec les pilotes de réseaux, le ou la porte-parole suggère des thèmes de communiqués de presse et organise leur rédaction en équipe.
Il lui est aussi possible de soumettre des tribunes entièrement rédigées qui seront validées par le CA.
Il ou elle peut également alimenter les réseaux sociaux.

... JOIGNABLE

Il est important que le ou la porte-parole participe aux réunions du CA (2 à 5 fois par ans, éventuellement en visio) et soit en contact régulier avec les deux autres porte-paroles ainsi que les pilotes de réseaux.
Pour assumer ce rôle il faut être à l'aise avec les mails et l'espace partage. L'équipe fédérale est là pour accompagner à la prise en main des outils numériques. De plus les porte-parole doivent également rester disponibles pour les contacts presse lors de la publication des communiqués/tribunes

man

Mouvement pour une Alternative Non-violente

Pour plus d'informations : man@nonviolence.fr